Image not found or type unknown

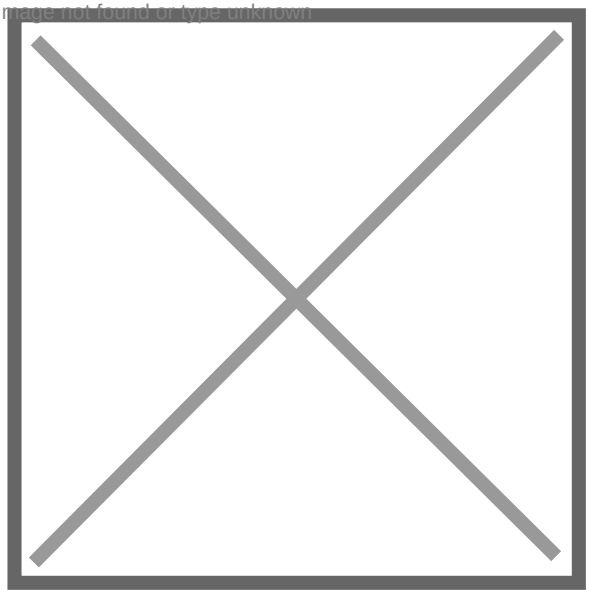

Besoin d'aide urgent ! contrat de vente

Par **nora8**, le **11/04/2008** à **19:05**

BonjourrnrnDonc voilà, mon père a acheté dans un magasin de meubles et d'électroménagers pour 2000 euros de marchandises pour son nouvel appartement qu'il va louer. rnIl a signé le bon de commande il y a environ 2 semaines et la livraison à domicile est prévu dans moins d'une semaine, il a versé un acompte de 500 euros.rnDonc j'aimerais savoir si on peut annuler la commande et si il peut espérer récupérer ces 500 euros ?rnOu sinon si il peut annuler certains meubles et en gardait que pour une valeur de 700 euros environ ?rnrnMerci de votre aide, on va demain dans le magasin et j'aimerais avoir une réponse rapidement pour que demain on puisse argumenter et connaitre nos droits !rnrnMerci

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés